

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

R E F R
R E P
B R E V E T
D E N C A I S E
D E F R A N Ç A I S E

PROMOTION « Suzanne Lenglen »

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er degré DEGRÉ

Option « SURF »

est attribué en application de l'arrêté du 19 juin 2001

à M Monsieur GELEDAN Frank

Né(e) le 14/06/68 - MONTREAU

N° 044-01-0164

R A Nantes le 19 juin 2001

Le Titulaire,



Le Directeur régional de la jeunesse et des sports
Luc de Bézenac

Carte n°
06401ED0162

Nom
GELEDAN

Prénom
Frank

Nationalité
Française

Date et lieu de naissance
14/06/1968 - MONTREAL (CANADA)

Signature du titulaire

Qualifications

- BEES 1 SURF (19/06/2001)
- BEES 1 SKI ALPIN (21/05/1997)



Conditions d'exercice

- Enseignement du surf dans tout établissement
- Enseignement et entraînement en ski alpin et activités assimilées à l'ensemble des classes de la progression du ski alpin définies par le CSSM
- Permet d'exercer sur pistes et hors pistes à l'exception des zones glaciaires non balisées et des terrains dont la fréquentation fait appel aux techniques de l'alpinisme. Confère le titre de moniteur national

EXPIRE LE 01 AVR. 2020

*conformément à l'article R.212-86
du Code du Sport

Expire le 01 AVR. 2020

Philippe FICHERRIA



Le Chef du Pôle Jeunesse,
Sports et Vie Associative,

Et par subdélégation,
P/Le Préfet des Pyrénées Atlantiques,

DES PYRENEES ATLANTIQUES

PREFECTURE
Délivrée par le Préfet

D'EDUCATEUR SPORTIF
CARTE PROFESSIONNELLE